



HUIS CLOS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 06 avril 2021 à 19 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy, messieurs les conseillers Denis Viel, Mario Bouchard, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier,

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général, Daniel Claveau directeur des travaux publics et Guylain Raymond des loisirs.

1- Ouverture

M. Le Maire déclare que le quorum est atteint et la séance ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption des procès-verbaux du 01 et 08 mars 2021
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture de BFLCanada assurance
- 8- Adoption du règlement d'emprunt 260-21 pour achat de camion.
- 9- Pour signature du protocole d'entente entre la Ville et le MAMH
- 10- Approbation du rapport d'évaluation – Expropriation - Rue Saint-Jean-Baptiste
- 11- Approbation du rapport d'évaluation – Expropriation - Rg Heppell Sud
- 12- Octroi pour lumière de la passerelle
- 13- Contrat d'entretien Cimco – aréna
- 14- Achat de pièces de rechange pour système de réfrigération de l'aréna
- 15- Proposition pour le future Gym – aréna – Tapis, Doorlock, Porte, Mur
- 16- Soumission pour fenêtres du Collège Cosette
- 17- Proposition pour système audio dans le Parc de la Pointe
- 18- Proposition pour suivie des Carrières/sablières par drones
- 19- Surnuméraire pour la période estivale – Travaux publics
- 20- Suivi Servitude HQ – Borne électrique
- 21- CPTAQ - Demande de M. Donald Bergeron
- 22- Autorisation de connexion sur le réseau d'aqueduc et d'égout – Ghislaine Valois
- 23- Dérogation Mineure de Ghislaine Valois
- 24- Dérogation mineure de Danielle Sénéchal
- 25- Dérogation Mineure de Jeannine Tremblay
- 26- Approbation du budget révisé 2021, 004111 PU-REG, - OMH
- 27- Parc Actif 2021 – soumission proposée
- 28- Proclamation 2021 - campagne annuelle de la promotion de la santé mentale
- 29- Proclamation mai - mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques
- 30- Fondation CMEC 2021 - 942.00\$/année, 3 ans (2020-21-22)
- 31- Dons
- 32- Affaires nouvelles
 - 32.1 Facture de BPR pour Rue Saint-Jean-Baptiste
 - 32.2 Autorisation de connexion sur le réseau d'aqueduc et d'égout – Thania Paquet
 - 32.3 Signature de la convention d'aide financière - PGDEP
 - 32.4 Mise en place d'une zone neutre
 - 32.5 Vente de l'Unité Domrémy
- 33- Correspondance
- 34- Période de questions
- 35- Levée de la séance

2021-04-073

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Aucune question.

4- Adoption du procès-verbal du 01 et 08 mars 2021

2021-04-074

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter le procès-verbal du 01 et 08 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Adoption de la liste des comptes

2021-04-075

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 182 154.53 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé de son rapport de voirie.

Monsieur Guylain Raymond fait le résumé de son rapport d'activités.

6.2 Dossiers des élus

M. Mario Bouchard : RQFA – Dossier accueil des nouveaux arrivants avec service d'accompagnement des jeunes;

M. Gaëtan Gagné : CDC – financement pour l'achat de ski de fond pour la prochaine saison, l'aménagement de l'escalier du saumon de Matamajaw toujours en cour, l'AGA sera en 12 mai en vidéo-conférence ;

Mme Odile Roy : Faucus - l'adhésion des membres (membership) se poursuit avec l'offre de contreparties, l'AGA sera en vidéo-conférence en mai ou juin, la mise à jour du site Web est en cour, bientôt le document de scénarisation pour la nouvelle exposition et signature avec une maison d'édition pour la parution d'un livre sur l'histoire de Matamajaw avec l'auteur Alexander Redford, plusieurs offres pour nos jeudis culturels sont entrées, la toiture de la maison Frenette est réparée et l'installation de système d'accès à puce pour l'ouverture des portes est en cour,

Alex-Anne Dufour débute son contrat le 17 mai afin de travailler sur un document pour parfaire la visite du site;

Mme Guylaine Boily : Seigneurie Mon toit – pas de réunion;

6.3 Dossiers MRC

Pour la station de Ski de Val-D'Irène, il y a eu vente de trois nouveaux terrains et l'entente pour la cueillette des électroménagers avec la Ressourcerie a été renouvelée.

- 2021-04-076 7- Facture de l'UMQ assurance Facture de BFLCanada assurance
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement de la facture n° 415440 pour l'assurance BFLCANADA pour l'assurance responsabilité civile générale, responsabilité excédentaire et responsabilité municipale pour la période du 16 février 2021 au 16 février 2022, pour la somme de 35 500.49 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-04-077 8- Adoption du règlement d'emprunt 260-21 pour achat de camion.
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'adopter le règlement numéro 260-21, décrétant l'acquisition d'un véhicule et un emprunt de 317 625 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-04-078 9- Pour signature du protocole d'entente entre la Ville et le MAMH
Considérant l'octroi à la Ville de Causapscal par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'une aide financière dans le cadre du Volet 1.1 du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), pour la réalisation du projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser M. Le Maire André Fournier de signer les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 10- Approbation du rapport d'évaluation – Expropriation - Rue Saint-Jean-Baptiste
Décision remise pour étude du dossier.
- 2021-04-079 11- Approbation du rapport d'évaluation – Expropriation - Rq Heppell Sud
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter le projet de rapport d'évaluation de la firme DeRico Experts-Conseils, évaluateurs agréés, dans le dossier d'expropriation du Rang Ferdinand Heppell Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 12- Octroi pour lumière de la passerelle
Considérant la volonté de la Ville de Causapscal de faire l'illumination architecturale de la nouvelle passerelle Cédrico;
Considérant les deux soumissions reçues pour ce projet;

2021-04-080 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'accepter la soumission de la firme Novom Interactive Inc., pour la somme de 64 350.00\$ avant taxes, étant la soumission la plus basse et conforme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-04-081 13- Contrat d'entretien Cimco – aréna
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le directeur général de la ville de Causapscal, de signer l'entente n° DG210064 de service de deux ans avec l'entreprise Toromont – Cimco, pour l'entretien, démarrage et arrêt du système de réfrigération de l'aréna, pour la somme de 9624.60\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-04-082 14- Achat de pièces de rechange pour système de réfrigération de l'aréna
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter l'achat de matériel de réserve pour le système de réfrigération de l'Aréna dans le but de pallier la fin de vie de certains équipements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-04-083 15- Proposition pour le futur Gym – aréna – Tapis, Doorlock, Porte, Mur
Considérant que le conseil de la Ville de Causapscal, par la résolution 2020-12-314, a accepté le projet d'installation d'un Gym dans la salle en haut de l'aréna;
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser l'achat de matériel suivant;

- Système d'ouverture et fermeture des portes par carte à puce : 2 262.09 \$ avant taxes;
- Achat et pose d'un tapis de sol approprié : 12 722.76 \$ taxes incluses
- Le remplacement de la porte cotée nord : 4 093.83 \$
- L'acquisition de panneau pour faire office de murs amovibles pour approximativement 7 000 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-04-084 16- Soumission pour fenêtres du Collège Cossette
Considérant la nécessité de procéder au remplacement des fenêtres du collège Cossette;
Considérant les coûts élevés pour l'ensemble du bâtiment;
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily :
D'autoriser le changement des fenêtres du premier étage pour l'année 2021;
D'accepter la soumission la plus basse et conforme de l'entreprise FENETECH, n° 116121, au montant de 29 896.76 \$ pour les deux côtés de la batiste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17- Proposition pour système audio dans le Parc de la Pointe

Décision remise pour étude du dossier.

18- Proposition pour suivie des Carrières/sablières par drones

2021-04-085

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter la soumission de Bernard & Gaudreault Arpenteur-Géomètres inc., pour faire le suivi des carrières et sablières de la municipalité pour l'année 2021 et 2022, pour la somme de 4 000 \$ avant taxes pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19- Surnuméraire pour la période estivale – Travaux publics

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser l'embauche d'un employé surnuméraire pour remplacer M. Steven Morin qui est en accident de travail pour une période indéterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20- Suivi Servitude HQ – Borne électrique

ATTENDU QUE la Ville de Causapscal a signé une entente d'établissement de servitude pour bornes de recharge de véhicules électriques en faveur d'HYDRO-QUÉBEC le 31 août 2020, en vue de créer une servitude d'utilité publique sur une partie de l'immeuble détenu par la Ville et étant connu et désignée comme le(s) lot(s) 4 809 624 du Cadastre du Québec (ce(s) lot(s) pouvant faire l'objet d'une opération cadastrale) circonscription foncière de Matapédia.

En conséquence :

2021-04-086

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné :

QUE la Ville de Causapscal accorde une servitude d'utilité publique à HYDRO-QUÉBEC contre une partie du/des lot(s) 4 809 624 Cadastre du Québec appartenant à la Ville (ce(s) lot(s) pouvant faire l'objet d'une opération cadastrale).

QUE le projet d'acte de servitude soumis à cette assemblée est dûment approuvé par les présentes.

QU'un membre de l'étude Notaires Beauchamp, Cyr Inc. soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude à intervenir en faveur d'HYDRO-QUÉBEC ainsi que tout autre document approprié nécessaire pour donner effet à la présente résolution ou aux dispositions desdits actes.

D'autoriser le directeur général, M. Laval Robichaud, à signer tout document donnant effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21- CPTAQ - Demande de M. Donald Bergeron

Considérant qu'une demande d'aliénation d'un immeuble utilisé à des fins non agricoles (résidentielle) en faveur de M. Laurent et Marie-France Lemieux,

propriétaires d'une résidence contiguë (4 809 917) au lot faisant l'objet de la présente demande;

Considérant que ce lot se classe selon la description des potentiels dans la catégorie 2X qui comprend des sols qui offrent une restriction modérée résultant de l'effet cumulatif de plusieurs désavantages.

Considérant que le potentiel du lot n'empêche pas la possibilité d'utilisation des lots voisins à des fins d'agriculture (2-X; 3-5T 5-5T, 2-6T 3-4T). Selon le champ Potentiel T de classe 3 et 5 avec limitation due au relief, occupant le terrain dans les proportions de 50% chacune. Selon le champ Potentiel T de classe 2 et 3 avec limitation due au relief, occupant le terrain dans les proportions de 60% et 40% respectivement

Considérant que les lots avoisinants sont déjà utilisés à des fins agricoles, et la partie de lot convoité à des bâtiments érigés ce qui n'affectera pas l'agriculture.

Considérant qu'il n'y aura pas de conséquences sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation des lots avoisinants puisque la superficie que conserve la Ferme Casault inc. est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

Considérant que le bâtiment résidentiel est présent depuis 1935, le fait d'agrandir la superficie résidentielle n'a aucun impact sur l'établissement de la production animale qui se trouve juste devant la propriété;

Considérant qu'il n'y a aucun autre emplacement pour agrandir un droit résidentiel sans trop affecter la production agricole puisse que la partie de terrain à des bâtiments;

Considérant que le but est d'agrandir un droit tout en conservant l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;

Considérant que la partie qui est conservée est les champs, dans le but, de préserver l'agriculture, l'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sols dans la municipalité et dans la région reste la même;

Considérant que la portion que garde l'agriculteur est suffisante pour faire de l'agriculture et l'acquéreur aura une superficie acceptable pour refaire son installation septique au besoin;

En conséquence :

2021-04-087

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter et de supporter la présente demande de la ferme Casault Inc., demande de morcellement en vue d'aliénation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22- Autorisation de connexion sur le réseau d'aqueduc et d'égout – Ghislaine Valois

2021-04-088

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la demande de Mme Ghislaine Valois, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, cadastre #6 319 257, aux services de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

23- Dérogation mineure de Ghislaine Valois

2021-04-089 Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, que la demande de dérogation mineure numéro #DPDRL210029, de Ghislaine Valois, de permettre qu'un matériau de revêtement de toiture qui n'est pas énuméré dans la liste de matériaux soit autorisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

24- Dérogation mineure de Danielle Sénéchal
2021-04-090 Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la demande de dérogation mineure numéro #DPDRL210022, de Danielle Sénéchal, afin de permettre :
- Permettre que la superficie d'un bâtiment accessoire excède 80 m² sans toutefois excéder 80% de la superficie au sol du bâtiment principal et 10% de la superficie du terrain;
- Permettre que la hauteur maximale d'un bâtiment accessoire excède 5,50 m et sans excéder celle du bâtiment principal;
- Permettre que la hauteur totale d'une porte de garage excède 3,05 m.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

25- Dérogation mineure de Jeannine Tremblay
2021-04-091 Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la demande de dérogation mineure numéro #DPDRL200271, de Jeannine Tremblay, afin de permettre :
- qu'un bâtiment principal empiète dans la marge de recul arrière qui est de 5 m.
- qu'un perron soit à une distance moindre de 1,20 m de toute ligne de propriété;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

26- Approbation du budget révisé 2021, 004111 PU-REG, - OMH
2021-04-092 Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné d'accepter le dépôt du budget révisé 2021 004111 PU-REG Déficit d'exploitation, en date du 18 mars 2021, de l'Office d'Habitation de la Matapédia (OHM) du 61 Rue St-Jacques Nord à Causapscal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

27- Parc Actif 2021 – soumission proposée
2021-04-093 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la proposition de Jackie Castonguay pour de l'entraînement dans le parc de la pointe, pour la saison 2021, comprenant 16 cours les mardis et jeudis du 4 mai au 24 juin 2021, au montant de 1040\$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

28- Proclamation 2021 - campagne annuelle de la promotion de la santé mentale

Considérant que promouvoir la santé mentale c'est agir en vue d'accroître ou maintenir le bien-être personnel et collectif ;

Considérant que faire connaître les facteurs de robustesse en santé mentale contribuent à la santé mentale de la population de tout âge ;

Considérant que le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale et ses groupes membres aura lieu à l'occasion de la Semaine de la santé mentale qui se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

Considérant que la Campagne vise à faire connaître un facteur de robustesse :

« RESENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE » ;

Considérant que favoriser la santé mentale est une responsabilité à la fois individuelle et collective partagée par tous les acteurs et actrices de la société et que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale de la population ;

Par conséquent,

2021-04-094

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, que le conseil municipal de la Ville de Causapsal proclame l'importance de la promotion de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce RESENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE et à participer à la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

29- Proclamation mai - mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques

Considérant que la Société canadienne de la sclérose en plaques (SP), Section Bas-Saint demande de proclamer le mois de mai, mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques

Considérant que la campagne **#stopponslaSP** consiste en un mouvement national dont l'objectif est de donner à l'ensemble des Canadiens la possibilité d'accomplir une action extraordinaire tout en s'adonnant à leur passe-temps habituel ou à l'une de leurs passions.

2021-04-095

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, que soit proclamé « MAI » le mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques. Qu'il s'agisse de faire appel à notre créativité, de diffuser du contenu en ligne, d'écrire, d'organiser des jeux, de pratiquer une activité artisanale, de marcher, de témoigner, de pédaler, de courir ou de faire de la pâtisserie, l'action que vous accomplirez s'inscrira dans le cadre d'un mouvement collectif dont le mot d'ordre est #stopponslaSP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30- Fondation CMEC 2021 - 942.00\$/année, 3 ans (2020-21-22)

Considérant que la MRC de la Matapédia s'engage à supporter la Fondation CMEC;

Considérant que la Ville de Causapsal a déjà une entente de soutien financier avec cette fondation;

2021-04-096

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel: d'autoriser le paiement à la Fondation CIMEC de la somme prévue cette année de 942 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

31- Dons

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé madame la conseillère Odile Roy, de faire don en temps de machinerie et en matériel de remplissage, d'un maximum de 4 heures machine, pour aider à la réfection de la croix de chemin sur la 132 à la hauteur du numéro civique 1003, travaux organisés par M, Aurèle Poirier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32- Affaires nouvelles

32.1 Facture de BPR pour Rue Saint-Jean-Baptiste

2021-04-097

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'autoriser le paiement de la facture #60699078, des honoraires de la firme BPR-Infrastructure inc., pour la somme de 7 307.21 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32.2 Autorisation de connexion sur le réseau d'aqueduc et d'égout – Thania Paquet

2021-04-098

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la demande de Mme Tanya Paquet, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, cadastre #6380064, aux services de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32.3 Signature de la convention d'aide financière – PGDEP

Considérant l'acceptation pour financement de la demande d'aide financière déposée par la Ville de Causapscal au Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP);

Considérant Que l'objectif du projet « Mise en place d'aménagement de gestion durable de l'eau de pluie dans le secteur Saint Luc Sud - Causapscal » répond à la finalité de la priorité 2 du PACC 2013 2020 financé par le Fonds d'électrification et de changements climatiques, qui est de soutenir les municipalités et les collectivités dans leurs initiatives de réduction de GES, d'adaptation aux changements climatiques et d'aménagement durable du territoire;

Considérant Que la ministre des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) et la Ville de Causapscal souhaitent établir les modalités et les conditions de ce soutien financier;

En conséquence :

2021-04-098.1

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le directeur de la Ville de Causapscal à signer la convention d'aide financière entre la ministre des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) et la Ville de Causapscal pour établir les modalités et les conditions de ce soutien financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32.4 Mise en place d'une zone neutre

2021-04-099

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'autoriser le directeur de la ville d'effectuer la mise en place d'une zone neutre, avec l'aide de la sureté du Québec, pour les échanges ou transactions privés entre individus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

32.5 Vente de l'Unité Domrémy

2021-04-100

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter l'offre la plus élevée, pour la vente de la bâtisse de L'Unité Domrémy, conditionnel à l'obtention du crédit pour conclure la transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

33- Correspondance

La correspondance est lue.

34- Période de questions

De Mme Gold de la Rue Beaulieu ; Pourquoi le déneigement du chemin du golf ?

Pour la raison de l'accessibilité à un commerce et des raisons d'assurabilité.

De Mme Gold de la rue Beaulieu ; Pourquoi tant de logement disponible au HLM ?

Les logements sont gérés par l'organisme responsable, la Ville ne peut intervenir dans le travail de l'organisme. Par l'intermédiaire du représentant de la Ville sur ce comité, nous savons que plusieurs logements sont en réparation et que le protocole pour obtenir une place est suivi pour ne pas créer d'iniquité.

35- Levée de la séance

2021-04-101

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de lever la séance.

André Fournier, Maire

Laval Robichaud, Directeur général et
Secrétaire-trésorier